



Centre de Prospective
et d'Études Urbaines



Comité populaire
de HCMV



Région Rhône-Alpes
RhôneAlpes^{Région}

Grand Lyon
ONLY LYON 
VILLE DE LYON | COMMUNAUTÉ URBAINE DE LYON |

Atelier du PADDI

« Aménagement et gestion publique des espaces verts, politique de protection et de développement de l'arbre »

Hô Chi Minh Ville

**Bureau de gestion des espaces verts,
Département des Transports et des Communications (DTC)**

Du 18 au 22 avril 2011

Frédéric Ségur, Ingénieur responsable du service Arbres et Paysage à la Communauté Urbaine de Lyon.

Bilan de l'atelier et préconisations

L'atelier de formation du PADDI consacré à la question des arbres et des espaces verts urbains constituait une première en matière d'échanges sur cette thématique entre la municipalité d'Ho Chi Minh ville et la Communauté urbaine de Lyon. Au delà des aspects purement pédagogiques de l'atelier, cette première semaine avait donc également une vocation analytique et exploratoire afin de préciser la pertinence de l'engagement d'une démarche de coopération suivie entre les deux agglomérations, mais aussi dans l'optique de définir les sujets d'échanges à développer.

1. Les logiques de territoires et d'organisation

Si la taille des deux métropoles diffère sensiblement (8 millions d'habitants pour Ho Chi Minh ville, 1,5 pour le Grand Lyon), des fortes similitudes apparaissent dans l'organisation des deux structures, ainsi que de nombreux points de convergence en matière de préoccupation sur la question de la place de la nature en ville.

Parmi les similitudes d'organisation des deux structures on note en particulier le fort lien avec les questions de voirie et de transport (le bureau de gestion des espaces verts de Ho Chi Minh Ville dépend du département des transports, le service Arbres et Paysage du Grand Lyon est rattaché à la direction de la voirie), l'importance de la problématique liée aux arbres d'alignement (environ 80 000 arbres pour les 2 structures), l'organisation opérationnelle associant une unité organisatrice centralisée (bureau des espaces verts, service arbres et paysage), des structures publiques locales (districts à Ho Chi Minh, communes dans le Grand Lyon), l'externalisation des travaux vers des entreprises....

En ce qui concerne les convergences des problématiques rencontrées par les deux collectivités sur ce thème on peut notamment citer :

- Le besoin d'optimiser l'organisation administrative entre les différents intervenants afin d'améliorer l'efficacité et la cohérence opérationnelle (mutualisation de moyens, développement de synergies de travail, favoriser les échanges...)
- La nécessaire sensibilisation transversale des autres acteurs de l'aménagement urbain aux questions liées à la protection des arbres et des espaces verts : construction, urbanisme, transports, réseaux... L'objectif serait de mieux comprendre et intégrer les problématiques réciproques, afin de recréer une culture commune et de développer des objectifs partagés qui intègrent la question du végétal en ville.
- Le besoin de faire la promotion des fonctions et services rendus par la nature en ville auprès des acteurs de l'aménagement urbain, des décideurs politiques, mais également du grand public : la compréhension de cette valeur ajoutée des plantations pour la vie en ville est la condition pour leur respect, leur protection et leur développement.
- Les questions d'éducation et de communication auprès des habitants des deux villes sur cette thématique : le premier objectif étant la sensibilisation pour la protection, puis à plus long terme l'implication directe des habitants pour la plantation ou l'entretien d'espaces verts urbains.
- L'évolution des connaissances techniques et le besoin d'innovation et d'expérimentation de nouvelles pratiques. Ce besoin nécessite d'intégrer une dimension de recherche et développement aux projets portés par les acteurs des collectivités (agronomie des sols, diversification des essences, valorisation des déchets...).

Ces différentes similitudes et convergences entre la municipalité d'Ho Chi Minh ville et l'agglomération du Grand Lyon sur la thématique des espaces verts peuvent justifier la construction d'une démarche suivie d'échanges et de coopération.

2. Les principales problématiques à développer

Cette première semaine d'atelier a permis de mieux comprendre les spécificités d'organisation et d'intervention des deux collectivités, les ressorts culturels qui accompagnent la définition des orientations politiques et techniques, mais aussi les différences dans la mise en œuvre des projets d'aménagement d'espaces verts ou de gestion des arbres. Ces échanges ont ainsi permis de faire apparaître plusieurs sujets pouvant faire l'objet de nouveaux ateliers de formation du PADDI :

- Modernisation des jardins zoologiques, diagnostic du projet de Safari Parc : cette thématique n'a pas pu être développée au cours de ce premier atelier du fait de l'absence de Daniel Boulens directeur des espaces verts de la ville de Lyon. Le sujet correspond néanmoins à une attente importante pour la municipalité d'Ho Chi Minh ville.
- La gestion des aires de jeux : matériels utilisés, réglementations, organisation de la gestion. Ce sujet répond également à une forte demande des habitants. Il rejoint également l'idée de disposer d'un réseau de petits espaces verts de proximité en plus des grands parcs structurants existants. Ces petits espaces équitablement répartis sur le territoire de la ville pourraient intégrer une offre d'aire de jeux pour enfants.

Ces deux thématiques étant portées par la ville de Lyon plutôt que par le Grand Lyon, elles pourraient être regroupées pour constituer le sujet d'un nouvel atelier de formation animé par un expert de la Ville de Lyon.

- Le diagnostic arboricole : la gestion des arbres urbains nécessite un important travail d'expertise afin de prévenir les accidents, mais aussi d'orienter les interventions d'entretien, notamment d'élagage. Devant l'importance des arbres patrimoniaux âgés dans les rues et les parcs d'Ho Chi Minh, le développement des compétences en matière de diagnostic mécanique et physiologique des arbres apparaît indispensable.
- La pratique des tailles d'entretien des arbres. La municipalité et ses partenaires (districts, entreprises) se montrent très interventionnistes en matière d'élagage des arbres, notamment pour la prévention de la chute de branches. Cependant la méconnaissance par les opérateurs des spécificités architecturales des essences d'arbres et de règles de physiologie conduit pour certaines espèces à des résultats peu satisfaisants (augmentation des risques futurs, développement de pathologie sur les blessures de taille, coûts récurrents d'intervention...). Un atelier sur l'élagage des arbres permettrait de pouvoir améliorer la pratique et rationaliser les interventions.
- La formation des arbres en pépinière. Selon leur architecture naturelle, la formation des arbres plantés dans les rues d'Ho Chi Minh est très variable. Une formation initiale de qualité est cependant indispensable afin de minimiser les problèmes d'élagage des arbres une fois plantés. Enfin le besoin de diversification des essences impose de proposer en culture une plus grande gamme d'arbres. L'adaptation des choix d'essences aux

contraintes des sites de plantation peut également permettre de limiter et de faciliter les interventions ultérieures d'égagement.

Ces trois sujets apparaissent liés et interdépendants. Aussi leur regroupement peut constituer le thème d'un atelier de formation qui pourrait être animé par 2 experts du Grand Lyon. Cet atelier pourrait associer une approche théorique en salle à la conduite de chantiers écoles sur le terrain avec les praticiens (d'où la nécessité d'un plus fort encadrement). Il demande cependant un temps de préparation important afin d'adapter les modèles de taille à la réalité des architectures naturelles des essences plantés au Vietnam.

- Stratégie de plantation (planification des arbres à planter, adaptations des palettes végétales, typologies des plantations : mono spécifiques, diversifiées, intégration de plusieurs strates végétales, création et gestion diversifiée des espaces verts...)
- Arbres, espaces verts et eau pluviale (participation du végétal au cycle de l'eau, limitation de l'utilisation des systèmes d'irrigation...)
- Nouveaux modes de terrassement pour les plantations urbaines (diagnostic de sol, mélanges terre/pierres...)
- Mise en place de filières de gestion et de valorisation des déchets verts (compostage pour l'amélioration des sols...)
- Actions de sensibilisation et d'éducation à la protection des arbres
Règlement de voirie, règlements d'urbanisme, règles de protection...

Ces différents sujets font l'objet également de demandes de la part des praticiens de la municipalité d'Ho Chi Minh ville. Ce sont également des thèmes qui restent à travailler en vue d'enrichir les pratiques et de répondre aux nouveaux enjeux qui se présentent à la ville en matière de développement durable. Ces sujets peuvent cependant être affinés dans un premier temps par des échanges documentaires, puis faire éventuellement l'objet dans un second temps d'ateliers de formation.

3. Bilan de l'atelier

L'animation de cet atelier m'a permis de découvrir une grande métropole moderne dont le charme et l'agrément repose en grande partie sur l'importante trame végétale constituée par les alignements d'arbres le long des rues et des avenues. La prise de conscience de l'importance de la protection et du développement de ces plantations urbaines pour des questions tant sociales, environnementales, qu'économiques est largement répandue chez de nombreux professionnels de la municipalité, des districts et des entreprises rencontrées au cours de l'atelier. La forte participation et l'assiduité lors des formations traduisent bien la réelle attente en matière de développement d'échanges professionnels.

La qualité d'écoute et la pertinence des questions ont rendu cet atelier particulièrement riche et passionnant. La qualité de la traduction tout au long de l'atelier est également à mentionner car elle a permis d'établir la compréhension réciproque indispensable pour

la qualité des échanges. Ce premier atelier me semble donc avoir tout à fait atteint ses objectifs. Il a en outre permis de baliser de nombreux thèmes intéressant les deux collectivités et qui sont susceptibles de justifier l'organisation de nouveaux ateliers pour les prochaines années. Je souhaite donc, comme de nombreux participants de l'atelier l'ont également exprimé, que ce premier temps d'échange sur la thématique des espaces verts entre la municipalité d'Ho Chi Minh ville et l'agglomération du Grand Lyon soit le premier acte d'une coopération fructueuse et durable.